

AVIS PUBLIC

d'entrée en vigueur

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2016, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 464-1-2016 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 464-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude,

Ce 5^e jour du mois d'avril 2016

Nancy Carvalho
Directrice générale et secrétaire-trésorière